

Un 2^e titre Maître-Éleveur à Saint-François

Le 2 février dernier, Mariette Gagnon et Simon Boulet de la Ferme Boulet se méritaient le prestigieux titre de Maître-Éleveur de l'Association Holstein-Canada.

p. 3



Il est venu le temps des sucres



C.P. 128
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEUR

Jean-Yves Lamonde 259-2433

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Traitement numérique: Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
1/4 page	18,00\$	150,00\$
1/2 page	35,00\$	300,00\$
1 page	60,00\$	500,00\$
Petite annonce	2,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur 4,00\$ 35,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	248-2572
Feu	911
Municipalité.....	259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266





SOMMAIRE

Coop: Une ristourne en argent comptant pour les membres	5
Le comité d'embellissement attend vos dessins	5
Les Fermières exposeront leurs pièces	6
Desjardins: Un outil pour vous servir encore mieux	7
La chronique horticole du comité d'embellissement	8
Dossier du presbytère de St-François	9
Chronique les tiques et les puces	11
Dîner de l'Âge d'Or	12
La communauté chrétienne en action	13
Dernière activité de la saison du Club V.T.T.	13
La communauté chrétienne en action	14
Le troisième anniversaire de Cassy.....	14
Inscription au soccer	14
Nos gymnastes gardent le tempo	15
AGA des Loisirs St-François	15
Les Petits Débrouillards	16
Brunch annuel du baseball mineur	17
Pensée positive.....	17
Casssy	17
Au fil des jours	18
Les Petites annonces	19
L'Écho municipal	12 pages

Deux maîtres-éleveurs Holstein à Saint-François

À l'instar de la ferme Butoise qui s'est méritée le titre de maître-éleveur en 2004, cette fois-ci c'est la ferme Boulet qui s'est vue décerner le prestigieux titre en 2005.

Précisons d'abord que l'Association Holstein-Canada ne reconnaît qu'une vingtaine d'éleveurs par année pour ce mérite à travers tout le pays. C'est seulement après une compilation de pointage sur la conformation et la production laitière des animaux et ce, sur une période d'au moins 13 années que les éleveurs Holstein peuvent espérer être reconnus maître-éleveur.



Depuis 1942 que cette reconnaissance est accordée, seulement 125 fermes québécoises se sont illustrées pour ce titre. Ce sont en outre les deux seuls éleveurs de la ré-

gion Montmagny-L'Islet-Kamouraska à avoir à ce jour mérité la palme.

Félicitations à Gilles et Louissette de la ferme Butoise ainsi qu'à Simon et Mariette de la ferme Boulet pour leurs standards de si haute qualité.

Décidément à Saint-François, nos producteurs agricoles nous font de très grands honneurs!

La Municipalité Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Un goûter à saveur d'érable pour les Fermières

La réunion des Fermières se tiendra mercredi le 12 avril à 19 h 30 au local habituel. Nous soulignerons le temps des sucres par un goûter à saveur d'érable. Bienvenue à tous.

La Coop

Rivière-du-Sud

Nous serons bientôt
de retour, il est temps
de nous commander à
Martine ...



Saint-François	259-7715
Berthier	259-7718
La Durantaye	884-2802



Joyeuses Pâques à tous !



AUTOPRO.

GARANTIE NATIONALE
Tant que vous êtes propriétaire
de votre véhicule

CARROSSERIE

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation GRATUITE

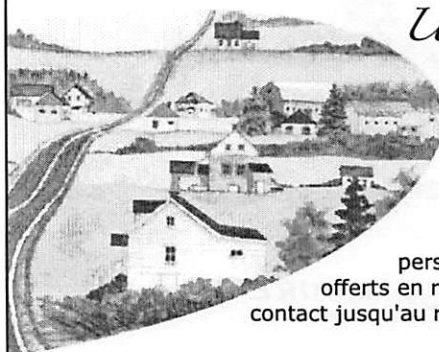
**Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e rue, Montmagny
Tél.: (418) 248-5622 - Rés.: (418) 248-6072
Fax: (418) 248-7071

PLUS DE 43 ANS D'EXPÉRIENCE

**Promutuel Montmagny, un assureur
au service des gens d'ici**



Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre



**Richard Galibois, agent
259-7405**

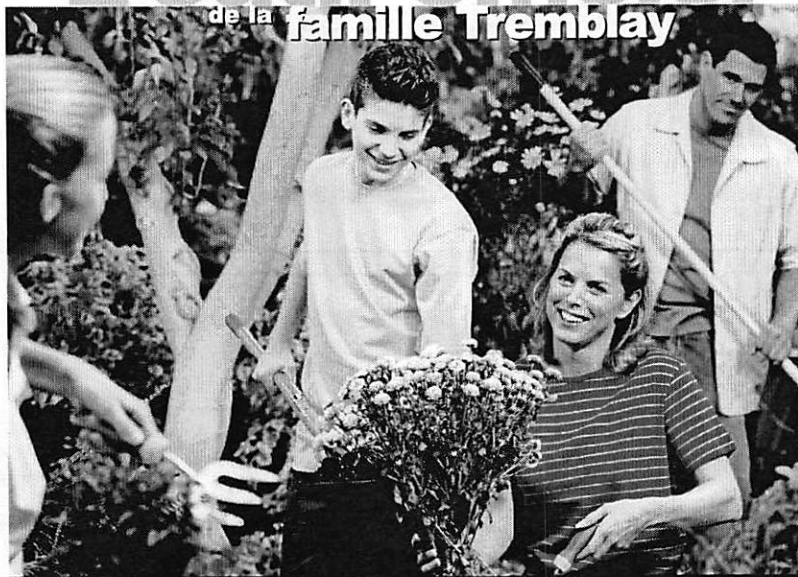
Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie



Garant

L'outil officiel de la famille Tremblay



UNE GRANDE MARQUE D'OUTILS POUR CULTIVER LE PLAISIR DE JARDINER!

Il y a plus de 100 ans, Alphonse
et Téléphore Garant apposaient pour la
première fois le nom de Garant sur un outil
agricole. Depuis, ce geste a été répété des
millions de fois sur des milliers de pelles rondes,
de râteaux et de cisailles. Le nom de Garant s'est
répandu partout au pays pour en faire la marque
d'outils les mieux adaptés aux besoins des
jardiniers, tant amateurs que professionnels.



**L'outil officiel
des Canadiens**
depuis 1895

www.garant.com

Une ristourne en argent comptant pour les membres

C'est le 7 février dernier que la 71^e assemblée annuelle de la Coop Rivière-du-Sud avait lieu, au Centre des Loisirs de Saint-François. Une bonne nouvelle attendait les membres de la coopérative alors qu'une ristourne s'élevait à 130 885\$, leur était distribuée. Cette ristourne revêt un caractère encore plus particulier du fait qu'elle sera remise entièrement en argent comptant selon un pourcentage qui a été fixé par secteur de vente, dans le cas d'un membre agricole celui-ci recevra jusqu'à 4% sur ses achats de moulée. Le chiffre d'affaires de la Coop Rivière-du-Sud a atteint 8 089 492\$.

Le président M. Jocelyn Campagna, mentionnait dans son allo-



cutation la réalisation d'un tout nouveau concept de quincaillerie, dépanneur et station libre service Sonic à sa succursale de La Durantaye, qui est présentement ouvert au public 7 jours par semaine et ce dès 6 heures le matin, jusqu'à 22 heures le soir. Au cours de son exercice financier se terminant au 31 octobre 2005 la société a fait des investissements de plus de 500 000\$ et créa ainsi 3 nouveaux emplois.

Les jeunes producteurs de la Re-lève agricole régionale ont également été récompensés. En effet, 8 d'entre eux ont reçu un soutien financier de 500\$ dans leur démarche de transfert de ferme. La Coop Rivière-du-Sud compte maintenant 279 membres.


Le comité d'embellissement attend vos dessins

Un rappel pour vous dire que le comité d'embellissement se cherche un logo. Vous devez déposer votre dessin sur une feuille 8 1/2 x 11 que vous posterez ou déposerez au bureau municipal au plus tard le 1^{er} juin 2006. Vous aurez pris soin d'y inscrire votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

Un prix de 25\$ sera remis à celui ou celle qui aura présenté le dessin qui aura le plus charmé les membres du comité. Évidemment, la marguerite des champs, qui est la fleur emblème de Saint-François, devra apparaître sur le logo.

À vos crayons et bonne chance!

Le comité d'embellissement



Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme


Le Centre Gym Santé tient ses promesses!

Depuis maintenant des semaines vous en entendez parler...

Vous êtes curieux, vous aimeriez voir de quoi a l'air ce FAMEUX gym et avoir des réponses à vos questions!


Alors rendez-vous à l'activité « portes ouvertes » qui se tiendra le dimanche 9 avril 2006 de 13 heures à 15 heures.

Le conseil d'administration du Gym



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour apporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence
Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

Les Fermières exposeront leurs pièces

Les Fermières ainsi que les participants d'artisanat jeunesse exposeront leurs travaux le mardi 16 mai au Centre des loisirs à compter de 15 heures.

Un souper spaghetti auquel toute la population est conviée sera servi à 17 h 30. Le coût pour le souper est de 10\$ pour les adultes, 5\$ pour les 5 à 13 ans et gratuit pour les 0 à 5 ans.

Vous pouvez vous procurer des cartes auprès des personnes suivantes :

Mme Lucienne Roy, 259-7946

Mme Monique Fiset, 259-7645

Mme Lucette Tanguay, 259-7114

Mme Huguette Bouffard, 259-7927

Mme Mireille Fournier, 259-7526

Nous aurons une invitée à 19h30: Mme Esther Lacombe, membre des amputés de guerre du Canada, qui nous expliquera le programme des amputés. Elle parlera de prévention et de sensibilisation sur la machinerie agricole et plusieurs autres sources d'accidents.

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la semaine québécoise des familles du 15 au 21 mai 2006.

Bienvenue à cette journée du 16 mai.

« La meilleure façon pour une personne de se révéler à elle-même c'est d'être écoutée par une autre... »

TEL-ÉCOUTE DU LITTORAL
Chaudière-Appalaches

Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive

Lundi au vendredi de 18h à 4h du matin

Samedi et dimanche de midi à 4h du matin

ANONYME, CONFIDENTIEL et SANS FRAIS

Montmagny : 248-4445; L'Islet : 598-3393



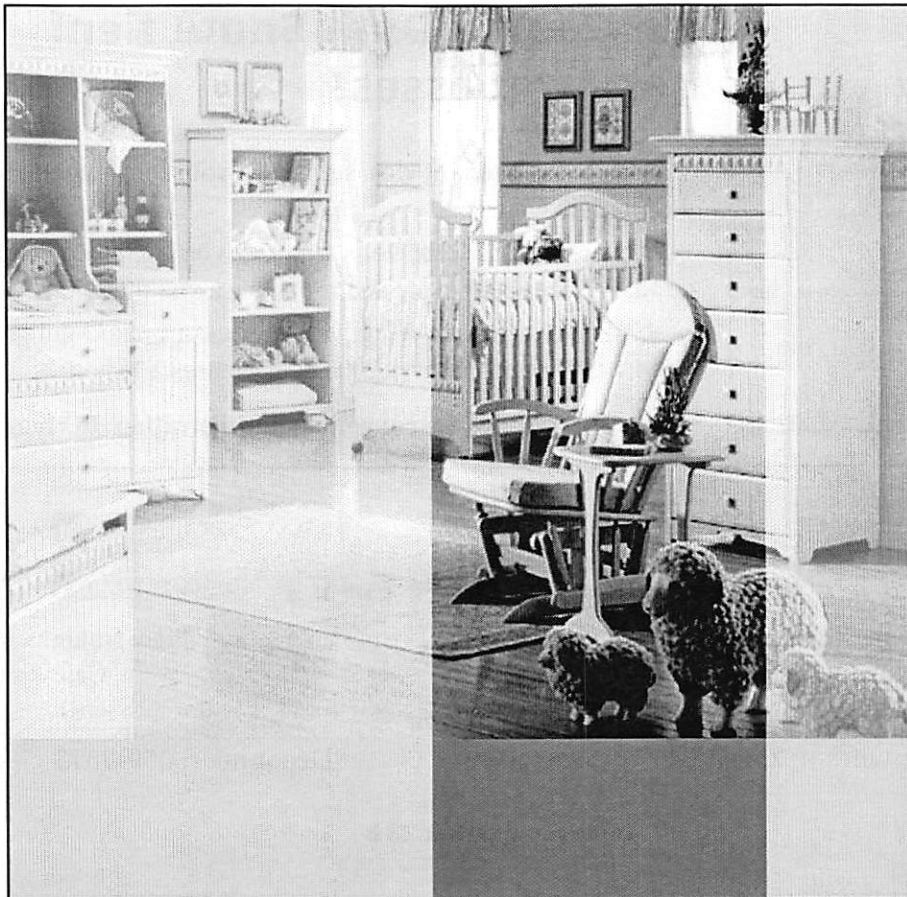
Jean Morin

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service D'urgence 24 heures

Courriel: ms2controlemont@globetrotter.net

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6
Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS




MORIGEAU-LÉPINE

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) GOR 2G0
Tél. : (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

Caisse populaire de la Rivière du Sud
Ceci n'est pas un sourire ordinaire.
C'est un outil pour vous servir encore mieux.

.....
 Un sondage téléphonique a récemment été effectué (en novembre 2005) auprès de nos membres afin de connaître leur satisfaction à l'égard des services qui leur sont offerts.

Vous avez été plusieurs à souligner que nos plus grandes forces étaient la courtoisie, l'efficacité, la considération et le professionnalisme.



Paul Crête, député
 Montmagny/L'Islet
 Kamouraska/Rivière-du-Loup

66, rue du Palais de Justice
 Montmagny (Qc) G5V 1P5

Tél.: **248-1211**

Des suggestions et des opportunités d'amélioration ont également été apportées tels l'aménagement du service courant, dont la salle d'attente au centre de services St-Pierre-du-Sud, dans le but d'améliorer la confidentialité. Également, bientôt, sera effectué un sondage téléphonique sur la prestation de service de l'équipe conseils. Elles seront prises en considération dans le but de répondre encore mieux à vos attentes.

Votre opinion est importante pour nous.

Merci de nous aider à mieux vous servir!

Recette des Fermières

Muffins

- | | |
|----------------------------|--|
| ¼ tasse (60 ml) | d'huile |
| ¼ tasse (60 ml) | de sirop d'érable |
| 2 cuillerées (30 ml) | à table de sucre |
| 2 | œufs |
| 1 tasse (250 ml) | de lait |
| 1 ½ tasse (375 ml) | de son naturel |
| ½ tasse (125 ml) | de dattes hachées ou de fruits confits |
| 1 ½ cuillerée à thé (7 ml) | de poudre à pâte |
| ½ cuillerée à thé (2 ml) | de bicarbonate de sodium |
| 1 cuillerée à thé (5 ml) | de sel |
| 1 tasse (250 ml) | de farine de blé entier |

Chauffer le four à 400 °F (200 °C)

Mettre dans un bol l'huile, le sucre, le sirop, les œufs ainsi que le lait; battre à la fourchette.


Ajouter le son et bien mêler, ajouter les dattes ou les fruits confits, la poudre à pâte, le bicarbonate de sodium et le sel à la farine et bien mêler à la fourchette.

Ajouter le tout au premier mélange en remuant juste pour bien mêler (environ 25 coups)



Cuire environ 15 minutes

Portions: 12 gros et excellents muffins


FERME HORTICOLE
Lajoie



Conception, réalisation
 et entretien paysager
 Centre-jardin
 Producteur de vivaces
 et d'annuelles

330, boul. Saint-Vallier
 Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
 Tél.: (418) 884-3124



le nouvelle
 GARANTIE
 MAISONS
 NEUVES
 APCHQ

**LES
 CONSTRUCTIONS
 JEAN BOUCHER**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
 Rénovation • Construction
 Résidentielle • Commerciale

Licence RBQ
 8000-1316-58

194, rue Principale -- Berthier-sur-Mer
 Tél. et fax: 259-2628

Comment réparer les dommages aux arbres suite au verglas ?

La tempête de verglas du 5 février dernier a fait beaucoup de dégâts. Les terrains ont déjà été nettoyés mais les dommages aux arbres sautent encore aux yeux : branches pendantes, moignons effilochés, arbres courbés, fendus ou tout simplement cassés. Comment faciliter la survie de l'arbre ainsi affecté tout en gardant son esthétisme ?

M. Jean Lamontagne, arboriculteur invité par le comité d'embellissement ces trois dernières années, a rédigé un texte intitulé S.O.S verglas. On y retrouve l'essentiel des soins à prodiguer aux arbres ainsi abîmés. Vous pouvez vous procurer gratuitement une copie de cet article au bureau municipal. En attendant, voici quelques actions à prendre qui y sont présentées :

1. Résister à l'envie de couper systématiquement les arbres qui ont subi des dommages sérieux.
2. S'assurer que l'entreprise, à laquelle on pourrait faire appel, maîtrise les nouvelles techniques en matière d'entretien et de soins des arbres.
3. ravailler avec grande prudence si l'on décide de faire soi-même les travaux :
 - utiliser du matériel de sécurité
 - s'abstenir de travailler près des fils électriques
 - prendre garde aux fourches encore glacées et glissantes
4. Vérifier chacun des arbres afin de faire l'inventaire des dégâts.
5. S'abstenir de donner des coups sur les branches recouvertes de glace, ce qui peut briser les bourgeons ou tout simplement casser les branches.

6. Déprendre délicatement les branches prisonnières de la glace au niveau du sol pour les aider à se relever naturellement.
7. Redresser les arbres progressivement en les attachant à des arbres voisins ou à une structure rigide mais seulement lorsque la température est au-dessus du point de congélation.
8. Couper sans tarder les branches complètement déchirées mais toujours attachées au tronc afin d'éviter que la déchirure s'aggrave.
9. Couper la branche légèrement à l'oblique près du tronc afin de faciliter la cicatrisation.
10. Désinfecter, si désiré, les coupes fraîches avec de l'alcool à friction ou de l'eau de javel. Éviter la peinture ou autres produits de recouvrement.
11. Rapprocher les branches qui se sont écartées, suite à une légère déchirure à leur fourche, en les traversant d'une tige de métal (techniques de haubanage).
12. Terminer les travaux d'entretien (coupe des branches, redressement, etc.) avant l'apparition des feuilles.
13. Fertiliser au printemps l'arbre blessé avec un engrais granulaire de type 5-10-15 appliqué au sol.
14. Sélectionner les gourmands qui ont pu se développer l'été suivant afin de garder seulement ceux qui pourront remplacer avantageusement les branches principales disparues.

Source : Jean Lamontagne, S.O.S. verglas

Daniel Morin pour le comité d'embellissement



Pour mieux vous servir, nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h à 17h et les samedis et dimanches de 10 à 16h

Arnebec
Décor
une division de

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager

Arnebec Décor vous offre une variété d'ornements de parterre tels :

les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

Venez nous voir!

Près de la sortie 369 de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

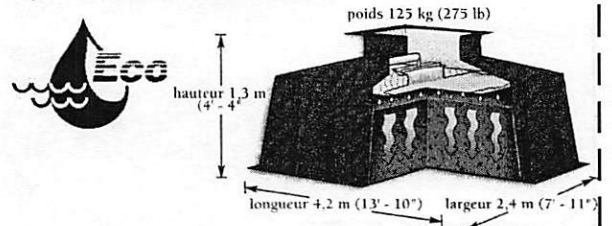
no de licence RBQ: 2552 189929



TERRASSEMENTS
Joncher
& Frères inc.

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées



Spécialiste en:

- ✓ excavation ✓ terrassement
- ✓ marteau hydraulique ✓ niveau au laser
- ✓ vente et installation de fosses septiques et champs d'épuration

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé
✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

DOSSIER DU PRESBYTÈRE DE ST-FRANÇOIS

Suivi de la rencontre d'information et de consultation

À la suite de la rencontre du 22 janvier dernier, le Conseil de Fabrique, lors d'une réunion régulière, a convenu ceci:

Considérant l'énormité des coûts anticipés (519241,03\$ selon l'estimation officielle) et compte tenu de la responsabilité qui nous incombe de répondre aux besoins pastoraux et administratifs actuels et futurs de la paroisse;

Considérant l'avis émis par les autorités diocésaines sur la non rentabilité du projet évalué alors à seulement 300 000\$;

Considérant qu'au montant de 519241,03\$, il faudra ajouter des frais d'architecte (environ 7% de la facture totale);

Considérant les nombreuses restrictions imposées par le ministère de la Culture aux bâtiments situés sur des sites institutionnels;

Le Conseil de Fabrique, à l'unanimité, a décidé de n'engager aucune somme pour le financement du projet initial, qui ne peut devenir qu'un gouffre financier, ou de quelque projet que ce soit qui s'avérerait non rentable. Il préfère réserver les argents accumulés pour les réparations et l'entretien de notre église, dont les coûts deviendront beaucoup plus lourds à supporter dans les mois et les années à venir (en particulier, les frais de chauffage: 2,5 à 3 fois plus élevés). À cela, il faut prévoir une baisse inévitable des revenus de la Fabrique. Pour nous, en plus de l'animation pastorale, l'église demeure la grande priorité pour les années à venir. En cela, nous ne faisons qu'entériner la position de la Fondation du Patrimoine religieux du Québec.

Toutefois, le Conseil de Fabrique reste ouvert à une recherche plus approfondie de nouveaux «projets» de rentabilisation du presbytère de la part du ou d'un comité ad hoc qui voudra bien se pencher sur la question. Il va sans dire que le projet proposé devra être rentable.

Le Conseil fixe le début du mois de septembre pour le dépôt de propositions. Après cette date, on reviendra en assemblée générale.

Le Conseil de Fabrique



Montmagny Volkswagen
VENTEMTYVW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT
DIRECTEUR DES VENTES

VENTE - OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
9 HEURES À 21 HEURES



MONTMAGNY VW.COM

160, boul. Taché Ouest, MONTMAGNY (QUÉBEC) G5V 3A5
TÉL.: 418 • 248 • 0057 Fax: 418 • 248 • 2959

Salon Reflet Beauté

Esthétique

NOUS PRENONS SOIN DE VOUS DE LA TÊTE
AUX PIEDS. RECEVEZ UN MASSAGE DE LA
TÊTE GRATUITEMENT LORS D'UN SOIN
DES PIEDS. DÉTENTE ASSURÉE!



Coiffure

VENEZ RENCONTRER MARIE-ÈVE FRADETTE COIFFEUSE,
DURANT MON ABSENCE ET PROFITEZ DES JEUDIS BEAUTÉ.
COUPE ET MISE EN PLS POUR SEULEMENT 12\$. À VOUS
D'EN PROFITER!



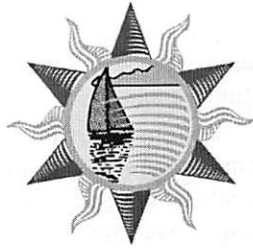
Massothérapie

VENEZ DÉCOUVRIR LE MASSAGE AUX PIERRES CHAUDES DE
90 MINUTES FAVORISANT LA DÉTENTE PROFONDE. DIMINUE LE
STRESS ET RÉÉQUILIBRE L'ÉNERGIE, IDÉAL POUR LA FEMME
ENCEINTE. GÂTEZ-VOUS POUR SEULEMENT 40\$!

Prenez rendez-vous avec les professionnelles de la Beauté

au 133, rue Principale, Saint-Raphaël 243-3376

Le Café du Havre



Hissez les voiles!
Cap sur 2006



Havre: 259-2953 (8h30 - 16h50) ou Café: 259-2564
120, rue de la Marina • Berthier sur Mer

On s'en occupe!

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE



Pierre Paré
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES



Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE



Bernard Giasson
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGE

PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS



Réal Fontaine
CONSEILLER EN SECURITÉ FINANCIÈRE



Frédéric Picard
CONSEILLER EN SECURITÉ FINANCIÈRE



Bertrand Bélanger
CONSEILLER EN SECURITÉ FINANCIÈRE



Francis Fontaine
CONSEILLER EN SECURITÉ FINANCIÈRE

Un choix de confiance!

AFL
Groupe Financier
RÉSULTATS ASSURÉS

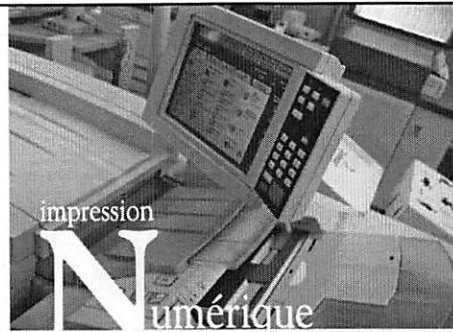
248-3358
234, boul. Taché Est, Montmagny



Depuis 1990

1010, rue Renault
Saint-Jean-Chrysostome
(Québec) G6Z 2Y8
11, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 839-7207
Télec.: (418) 839-1665
imp.credo@qc.aira.com



impression
Numérique

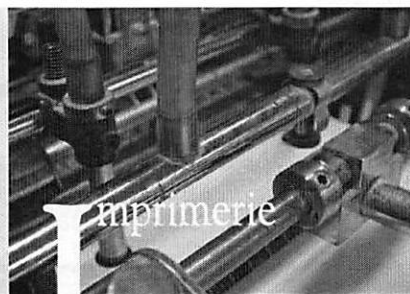
- Centre de photocopies avec ou libre service
- Finissage de documents
- Reproduction de plans
- Reprographie
- Sorties laser, couleur ou noir et blanc
- Transfert sur vêtements, fanions, etc...

Services de finition et encartage



Graphisme

- Affiches
- Brochures
- Calendriers
- Cartes de Noël
- Conception
- Dépliants
- Infographie
- Logos
- Pochettes
- Rapports annuels



Imprimerie

- Cartes d'affaires
- Chèques
- Court ou grand tirage
- Enveloppes
- États de compte
- Factures
- Formulaires en continu
- Impression 1 à 4 couleurs
- Papeterie commerciale

Un détecteur d'amour...

par François Faguy

francois.faguy@caramail.com

Toujours à la recherche de la dernière innovation technologique, croyez-le ou non, j'ai découvert un « détecteur d'amour ». L'Internet et les boutiques de haute-technologie regorgent de gadgets inutiles de tout genre, mais celui-ci a attiré mon attention parce qu'il est commercialisé par une société israélienne très sérieuse : Nemesysco. Le détecteur d'amour est un produit grand public que vous pouvez utiliser pour savoir si votre petite amie vous aime ! Il utilise la technologie logiciel LVA de

Nemesysco : ce logiciel analyse 129 paramètres de la voix pour mesurer les émotions, le niveau de concentration du sujet, s'il ment, s'il évite un sujet, s'il décrit des faits réels ou s'il les imagine. L'analyse peut se faire en direct ou à partir d'un enregistrement, il suffit d'avoir le logiciel, un micro et un ordinateur. Le rêve de tout enquêteur : un détecteur de mensonges capable de dresser un profil psychologique de son suspect sans qu'il ne s'en rende compte...

Il n'est pas étonnant que le logiciel LVA soit utilisé par des policiers et des militaires pour la prévention du crime, les enquêtes criminelles, la lutte au terrorisme et le renseignement de sécurité. Une étude rapide du site Web de la société Nemesysco (<http://www.nemesysco.com>) nous révèle qu'il est aussi utilisé en médecine pour la détection du stress et le suivi thérapeutique en psychologie. En Angleterre, une vingtaine de compagnies d'assurances l'utilisent pour dépister les réclamations frauduleuses. Si l'on se fie aux dires de l'inventeur, le logiciel LVA pourrait rendre de grands services à l'humanité en nous protégeant contre les criminels et les terroristes. Toutefois, je ne suis pas convaincu que cette technologie soit à toute épreuve. Si l'on se fie uniquement aux machines, on finit par perdre contact avec la réalité et on perd nos habiletés à communiquer avec des personnes.

Un autre rejeton du logiciel LVA, le logiciel eX-Sense offre des fonctions semblables à un prix abordable pour les petites entreprises et les consommateurs. Je serais curieux de mettre le logiciel eX-Sense à l'essai. Selon le site Web de la société, il comporte sensiblement les mêmes fonctions que le logiciel LVA et son prix est très abordable: le détecteur de mensonges à la portée de toutes les bourses...

Mon imagination déborde déjà d'idées. Je pourrais, par exemple l'utiliser pour savoir si un politicien ment lorsqu'il prononce un discours ou si le vendeur de service téléphonique interurbain est honnête ! Je suis convaincu que vous avez de très bonnes idées d'usages pour le logiciel eX-Sense. Que votre idée soit utile ou farfelue, je vous invite à m'en faire part, je partagerai les suggestions les plus originales avec les lecteurs des Tiques et des Puces.

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globe-trotter.net/ffaguy> et à me faire parvenir vos commentaires à francois.faguy@caramail.com ou au (418)247-5104.

Tous droits réservés, © 2006, François Faguy.

Weed Man®


FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877





BOUCHERIE Richard Morin

602, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0



Service d'abattage
Viande de choix
Produits maison
Viandes marinées pour méchoui et BBQ

Lundi-Mardi-Mercredi:	8h à 17h30
Jeudi-Vendredi:	8h à 21h
Samedi:	8h à 17h

SPÉCIAUX EN MAGASIN TOUTES LES SEMAINES

LAURENCE HALLÉ

SERVISE D'IMPÔT
du 1er mars au 30 avril

À SAINT-FRANÇOIS

le vendredi ou sur rendez-vous

Maison de la paroisse
rez-de-chaussée

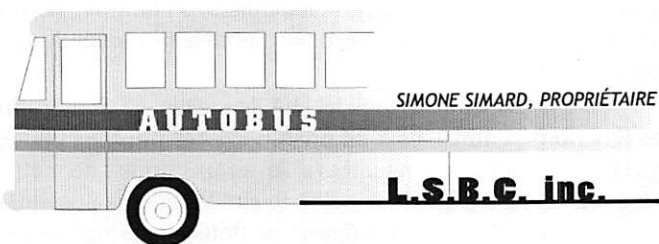
Tél. | 469-3907

Dîner de l'Âge d'Or à la cabane à sucre

Un dîner à la cabane à sucre au Domaine Vincelotte aura lieu le mercredi 19 avril. Le départ s'effectuera à 10 heures sur le terrain de l'église. Le coût est de 12\$ par personne incluant le repas et le transport. Les réservations doivent se faire avant le 17 avril à l'un des deux nos de téléphone suivants: 259-7866 ou 259-2433.

TÉL.: 418 • 259 • 7140
TÉLÉC.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est
Saint-François, Québec
GOR 3A0



les équipements de ferme **bonneau**

Gilbert Bonneau, président

VENTE ET SERVICE
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

881, chemin Saint-François Ouest
Saint-François, comté Montmagny
(Québec) GOR 3A0

Bureau: (418) 259-7735
Garage: (418) 259-7289
Fax: (418) 259-2122

Ferme **Porasseny inc.** & Saint-François Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc suivie par le P.E.G., P.V.S.P
Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: 418 259-2638 Fax: 418 259-2319
Porcherie: 418 243-3222 Cell.: 418 241-3333



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC GOR 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Auto PLACE 
MAÎTRE MÉCANICIEN

Germain
Gilbert
Brigitte
Samson
Propriétaires.



Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage



NEUFS ET USAGÉS
USAGÉS à partir de 25\$

Votre 
centre autorisé
de recyclage
d'autos de
la région

Permis recycleur: 60666

GARAGE



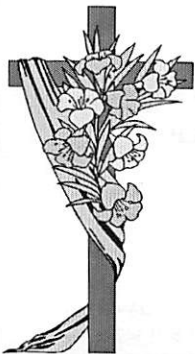
SAMSON

873, Rang Nord, St-Pierre de la Riv. du Sud

FINANCEMENT SUR PLACE

TÉL.: 418•248•1422
FAX.: 418•248•7074

Célébration du pardon avec absolution collective



Veillez prendre note que la célébration communautaire du pardon avec absolution collective aura lieu à St-François le lundi, 3 avril, à 19h30.

À St-Pierre, elle aura lieu le mardi, 4 avril, à 19h30.

LA SEMAINE SAINTE 2006

L'horaire des célébrations de la semaine sainte paraîtra dans le feuillet

paroissial du dimanche 2 avril.

FORMATION À LA VIE CHRÉTIENNE

Sacrement du pardon

Voici un rappel de l'activité de groupe prévue en avril à St-François:

- Mercredi 19 avril, de 19h à 20h15: Célébration du sacrement du pardon.

Pour ceux qui ne pourraient assister à la célébration indiquée ci-dessus, il sera possible de se joindre au groupe de St-Pierre. Celle-ci aura lieu le mardi, 18 avril, de 19h à 20h15.

Dernière activité de la saison du Club V.T.T.

Dernière activité le samedi 8 avril:

Méchoui suivi d'une soirée dansante.

Le club fermera ses portes le dimanche 9 avril à 18 heures.

Merci pour votre encouragement durant cette saison.

Bon été à tous!



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

- Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e avenue
Saint-Raphaël
GOR 4C0

TÉL.: 418 243-2074
FAX: 418 243-2157



motel - restaurant

de La Plage
Inc.

Déjeuners • Menu-Midi • Table d'hôte



Réservation 259-7514

195, boul. Blais Est Berthier-sur-Mer
www.moteldelaplage.com

OUVERTURE

JEUDI 13 AVRIL DÈS 8H

Fin de semaine de Pâques

Du jeudi 13 au lundi 17 avril

Souper Table d'hôte 4 services
1 verre de vin inclus par personne

48,00 \$ pour 2 pers. (taxes/service en sus)

• *Brunch de Pâques à la Saveur d'érable*
Adulte 16,50 \$ (6 à 10 ans) 8,50 \$
Enfant 0 à 5 ans gratuit (taxes services inclus)

Nouveau!

Mets pour emporter

Poulet BBQ format familial

Pizza offerte en Trio



cho de Saint-François

Avril 2006

Le troisième anniversaire de Cassy
Jamais deux sans trois!

Je suis heureux de vous annoncer que cela fait plus de 3 ans, ce mois-ci, que ma bande dessinée «Cassy» est publiée dans les pages de votre journal communautaire.

Cela dit, plus de 33 planches sont parues depuis le début de cette épopée, c'est-à-dire depuis le mois d'avril 2003. Et rien n'a changé : c'est toujours avec un immense plaisir que je vous livre mes illustrations et mes textes.

Un gros merci à vous, mes lecteurs, qui suivez mes aventures à chaque mois! Merci!

Je termine en souhaitant longue vie à Cassy et ses amis!

Jean-François Denault, auteur de Cassy



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web: www.maisonlaprise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
 Montmagny
 (418) 248-0401

R.B.Q.: 2634-7666-98

**MARTIN SIMARD
 TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
 SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
 Ligne directe: 1 800 463-8744



EMBALLAGES

Emballage de protection



Frédéric Jean

Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François
 (Québec) GOR 2G0 Canada

fredjean@emballageslm.com
www.emballageslm.com

Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013
 Sans frais: 1 866 259-7710

Inscriptions Soccer St-François

Saison été 2006

- ▶ Date: **10 et 11 avril**
- ▶ Heure: 18h à 21h
- ▶ Endroit: Centre des Loisirs (bar)
 St-François

- ▶ Date: 12 avril au 15 mai 2006
- ▶ Heure: après 17h
- ▶ Endroit: 14, 4^e rue Est
 St-François-de-la-Rivière-du-Sud
 259-2650

*** Après ces dates, aucune inscription ne sera acceptée.**

Groupes d'âges: 4-5-6 ans
 7-8-9 ans
 10-11-12 ans

Pour information
Jean-Pierre Laflamme: 259-2650

Nos gymnastes gardent le tempo

Compétition scolaire pour Karine, Sophie et Valérie Blais

Le 28-29 janvier à Québec

- Karine à été chercher une 4^e place au sol
- Sophie ne s'est pas classé mais à tout de même offert une belle prestation.
- Valérie s'est vu remettre une médaille d'or à la poutre ainsi qu'une 6^e place au total des appareils. Elle a terminé 8^e au saut et pour finir 13^e au total.

Le 25-26 Février à Montmagny

- Karine à amassé l'or au saut; le bronze au sol ainsi qu'au total; une 5^e place aux barres et pour terminer en 6^e place à la poutre

- Sophie se voit remettre une médaille de bronze au sol; une 5^e place aux barres et termine 6^e au total

- Valérie se mérite une 4^e place aux barres et une 6^e au sol. Elle termine 10^e au total des engins

Compétition civile pour Émilie Blais

Le 4-5 Février à Jonquière

- Émilie gagne 3 fois l'or au total, aux barres et au saut; l'argent à la poutre et pour finir une médaille de bronze au cheval sautoir

Le 5-6 Mars à St-Hyacinthe

- Émilie récolte l'or au sol et au saut; une 4^e place au total des engins et une 6^e position au barres

Toutes nos félicitations à ces gymnastes qui travaillent fort pour arriver à de tels résultats.

Le Club Magny-Gym

THÉBERGE

AÉRATION



- AÉRATION
- TONTE DE PELOUSE
- DÉCHAUMAGE
- DIVERS PETITS TRAVAUX

INFORMATION

STÉPHANE: 259 • 2769 MARIO: 248 • 3498

Invitation à l'AGA des Loisirs


L'assemblée générale des Loisirs St-François de Montmagny inc. va se tenir mercredi le 26 avril prochain à 19h30 au Centre des Loisirs situé au 567, ch. St-François Ouest.

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.


Super Soir

LOTO
BIÈRE / VIN
JOURNAUX

Épicerie
Agent autorisé de la SAQ
Essence



À vous d'en profiter!



Au Dépanneur, nous avons l'œil sur:

- { les nouveautés vidéos
- { les promotions liquoreuses
- { les à-côtés qui vous font passer de bons moments

Mai à Septembre	Nos heures d'ouverture
Dimanche:	8h à 21h
Lundi au Mercredi:	6h30 à 21h
Jeudi et Vendredi:	6h30 à 22h
Samedi:	7h30 à 22h

333, Chemin Saint-François (Québec) GOR 3A0

Tél.: 259-7151

LES DÉBROUILLARDS

La fontaine qui crache

Au premier siècle, à Alexandrie, le mathématicien et mécanicien grec Héron imagine une étonnante fontaine qui jaillit à chaque fois qu'on la retourne. Refait cette expérience historique!

Il te faut :

- Deux bouteilles de plastique de deux litres (pour retirer l'auto-collant, verse de l'eau bouillante dans la bouteille et attends deux minutes)
- De la colle contact
- Une perceuse électrique
- Un tuyau de plastique de cinq millimètres de diamètre et de 50 centimètres de longueur
- Du colorant alimentaire
- De la pâte à modeler

Manipulations

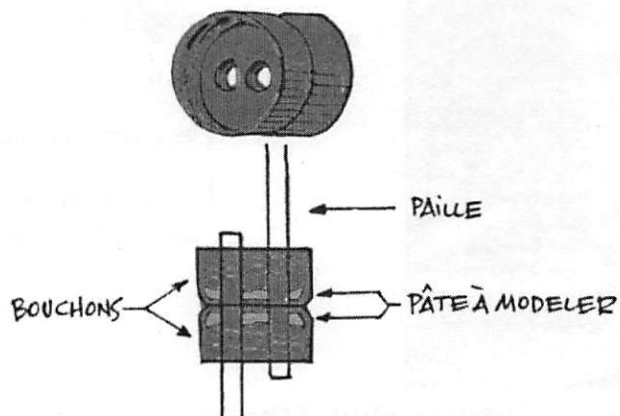
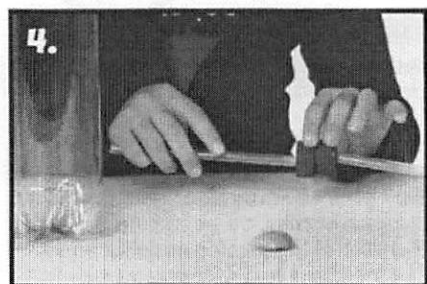
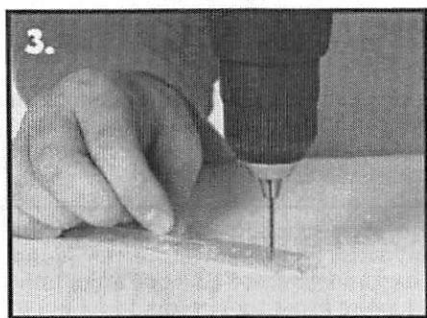
1. Colle les deux dos des bouchons.
2. Avec la perceuse, perce deux trous dans les bouchons, près du centre. Les trous doivent être de la grosseur du tuyau de plastique utilisé (cinq millimètres, pour notre tuyau). Demande l'aide d'un adulte pour cette étape.
3. Coupe deux morceaux de tuyau de 20 centimètres de longueur. Perce des trous de quelques millimètres aux extrémités des quatre bouts de tuyau.

4. Insère les tuyaux dans les trous des bouchons. L'un doit pointer vers le haut, l'autre vers le bas. Empêche-les de bouger avec de la pâte à modeler.
5. Remplis une des bouteilles d'eau et ajoute quelques gouttes de colorant alimentaire.
6. Visse les bouchons aux bouteilles.
7. Retourne la fontaine.

C'est quoi le truc ?

Lorsque les bouteilles sont renversées, l'eau de la bouteille du haut s'écoule rapidement par le tube vers la bouteille du bas. Cela crée une baisse de pression dans la bouteille du haut, un «vide partiel». L'air de la bouteille du bas est alors entraîné vers le haut afin de combler ce manque. En remontant, l'air entraîne avec lui l'eau de la bouteille du bas. L'eau jaillit!

Observe bien le tube de plastique: des bulles d'air et d'eau se suivent. Ce phénomène scientifique est utilisé pour faire monter l'eau dans les cafetières afin d'obtenir un bon café.



Brunch annuel du baseball mineur Une autre partie parfaite

La personne dans le miroir

Lorsque tu mènes à bien la lutte pour ta réussite personnelle et que les gens voient en toi leur héros quotidien.



Prend un miroir, puis regarde-toi et vois ce que cette personne veut te dire. Car ce n'est pas ce que ton père, ta mère ou ton/ta conjoint(e) pense de toi qui est important.

L'opinion la plus importante pour toi, c'est celle de la personne qui t'observe dans le miroir.

Il y a des gens qui peuvent croire en ton honnêteté de bonne personne et te considérer comme une personne formidable.

Mais la personne dans le miroir pensera que tu n'es qu'un bon à rien. Si tu n'es pas capable de la regarder en face.

Peu importe les autres, elle est celle que tu dois contenter. Car elle est vraiment avec toi jusqu'au bout. Et tu réussiras l'épreuve la plus dangereuse et la plus difficile, si la personne dans le miroir est ton amie.

La personne la plus importante dans ta vie c'est TOI. Ne l'oublie jamais.

Jean Gendron

L'Association du baseball mineur de Saint-François tient à vous remercier de votre présence lors de notre brunch du 19 février dernier. Pour une 4^e année consécutive, nous avons retenu les services du traiteur « Pierrette Lemieux de Saint-Gervais ». Merci aux membres du comité du baseball ainsi qu'aux bénévoles pour leur aide apportée durant le brunch.

Merci à Michaël Blais pour le service de garderie offert à nos jeunes enfants pendant la durée de notre brunch.

M. Christian Fournier directeur de la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud, nous a remis un chèque de commandite d'un montant de 1500\$. Un gros Merci à la Caisse Populaire pour cette belle commandite.

La vente du moitié-moitié nous a rapporté la somme de 263\$. Le gagnant a été M. Mathieu Jean de Saint-François qui a remporté la somme de 131,50\$. Toutes nos félicitations.

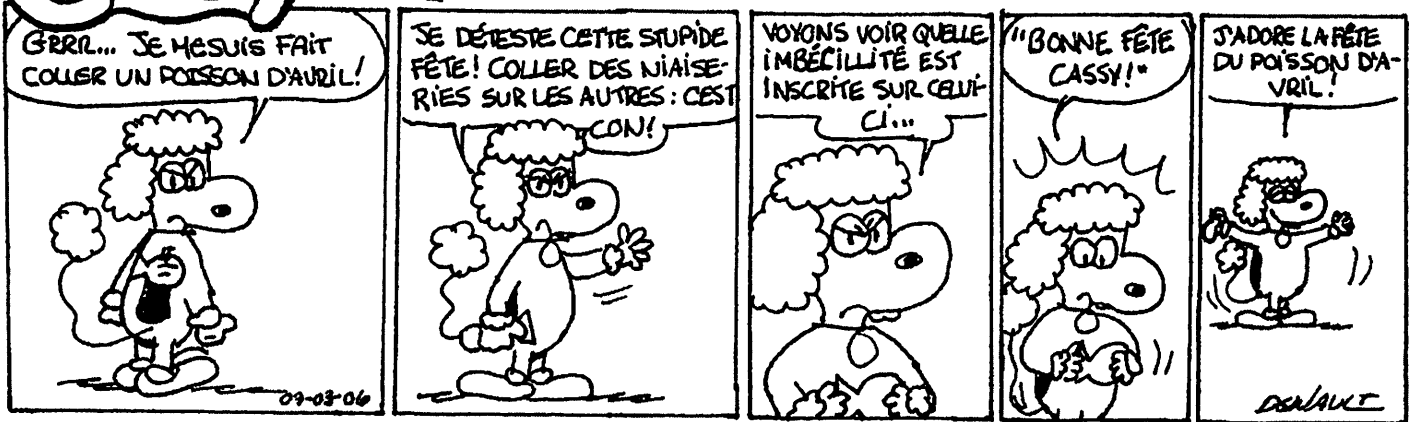
En janvier, le comité a procédé à un concours pour trouver un nom d'équipe pour tout les niveaux. Cette demande a été faite aux élèves de la Francolière. Nous avons reçu 30 noms. Après éliminations, le comité a décidé de prendre le nom « LES VIKINGS » ce qui représentera les joueurs de baseball de Saint-François. Le nom a été dévoilé au brunch et on a remis un cadeau à celui qui a gagné ce concours, il s'agit de Jason Blais.

Par la même occasion, j'en profite pour vous souligner le départ d'un membre du comité du baseball « M. Jacques Morin ». Il s'est retiré après plusieurs mandats et en plus de son implication en tant qu'entraîneur. Nous voulons le remercier sincèrement pour tout ce qu'il a apporté au sein du baseball mineur. Merci beaucoup Jacques.

Gaston Martineau,
président l'association du baseball mineur

CASSY PAR DENAULT









NUMÉRO 33 - AVRIL 2006



JAMAIS DEUX SANS TROIS! - C'est le troisième anniversaire de Cassy!

2006 avril

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
						1 Poisson d'avril... 
2	3 Réunion du conseil	4 19h30 Réunion du comité d'embellissement 	5	6	7 	8 Dernière activité Club VTT Méchoui et soirée dansante
9 Portes ouvertes Centre Gym Santé 13h à 15h	10 Inscription au soccer saison 2006 au bar du centre des loisirs	11	12 Réunion des Fermières 19H30 	13 Tombée du Journal	14 VENDREDI SAINT Bac bleu 	15
16 Joyeuses Pâques! 	17	18	19	20	21 	22 Jour de la terre
23 23 au 30 semaine nationale de l'action bénévole	24	25	26 AGA des Loisirs 19H30	27	28 Bac bleu 	29
30						

L'Écho de Saint-François
Avril 2006
18



248-0117 / 1 800 463-0117

Fleuriste Demontmagny Inc.

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

- ☞ Fleuriste
- ☞ Boutique de décoration
- ☞ Serres et culture-jardin

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 mars 2006, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénauld Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE
DU LUNDI 6 FÉVRIER 2006**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 février 2006 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 février 2006 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES DE MARS 2006

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Claude Morin :		
Remb. frais déplacement 127 km (0,37\$/km)	46,99	
Remb. frais déplacement 137 km (0,37\$/km)	50,69	
Remb. Frais déplacement 155 km (0,37\$/km).....	57,35	155,03
Jacques Breton, achat câble de nylon.....	50,00	
Jacques Théberge :		
Remb. facture.....	50,00	
Remb. facture papeterie (service incendie).....	15,63	65,63
Leonel Raby, remb. taxes année 2005.....		51,15
Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur).....		18,73
Régie Anse-à-Gilles, enfouissement ordures janvier 2006		2 035,55
Autos R.C.L. inc., achat pièce Chevrolet.....		125,00
Telus Mobilité, service cellulaire.....		41,01
Telus, service bureau, Internet, garage, service incendie.....		499,50
Yves Laflamme :		
Remb. achat lumières.....	22,98	
Remb. frais déplacement 150 km (0,37\$/km)+ facture	115,50	138,48

Yvon Montminy, remb. facture épaulettes premiers répondants	42,54
Ministre Revenu Québec, remise février 2006	7 216,80
Revenu Canada, remise février 2006	3 551,14
CARRA, remise février 2006	375,25
La Fabrique, loyer mars 2006	166,67
Air Liquide :	
Adaptateur bouteille	22,78
Oxygène (garage)	57,14
Aréo-Feu :	
Chapeau visière pompier	85,98
Lampe casque	69,31
Auto Place, pièce camion GMC (service incendie)	258,81
Belle Page enr., révision texte panneau Parc Olivier-Tremblay	50,32
BPR Groupe-Conseil, honoraires professionnels eau potable	32 416,46
Bureautique Côte Sud :	
Contrat photocopieur	73,78
Papeterie	48,34
Papier photocopie	56,01
Cartouche fax	115,01
Cartouche imprimante	161,02
Boîtes classement	105,72
Papier photocopieur, papeterie (garage)	105,70
Bibliothèque (caserne incendie)	115,03
Classeur (caserne incendie)	177,04
Carquest, pièces camion Mack, pièces machinerie	357,53
Centre de santé et services sociaux de Montmagny-L'Islet, vaccins employés	147,36
Claude Morin, remb. frais déplacement 127 km (0,37\$/km)	46,99
CVL inc., pièce camion Ford 10 roues	338,06
Équipements Sigma, pièce; niveleuse (pompe)	982,31
Excavations Chanel & Fils, location pelle (bris aqueduc)	
Excavation 3,5 hres à 105\$/hre	422,72
Marteau hydraulique 1 hre à 160\$/hre	184,04
Fédération Québécoise des Municipalités, facturation Dicom	126,13
Ferme Riverside, location souffleur déneigement (27 ¼ hres à 115\$/hre)	3 591,36
Financière Banque Nationale, paiement intérêts dus - règlement 117	5 195,70
Fortin Sécurité Médic, gants soudeur	43,10
Garage J.G. Rémillard :	
4 lames	284,29
Pièce camion Mack	36,04
Garage Minville inc. :	
Pièce niveleuse	11,48
Pièce souffleur	128,83
Gestech Environnement, visite février 2006 usine filtration	82,82
Groupe CCL, feuilles procès-verbaux	542,92
Groupe Pintendre, pièce Mack	638,39
Groupe Ultima inc., prime multirisques (équipement usine)	168,00
Hewitt, pièce pelle rétrocaveuse	181,57
Imprimante Rive Sud, réparation imprimante	228,90
Jocelyne Noël, entretien bureau février	90,00
Journal l'Écho, publicité février 2006	360,00
La Cie Wilfrid Allen, décompte progressif no 07	401 299,46
Laboratoire environnement, analyses eau potable, eaux usées	617,69

⊕	Le Nettoyeur Magnymontois, location salopette	97,79	
⊕	Les Construction HDF, service de boteur (24 hres à 105\$/hre).....	2 898,64	
⊕	Les Éditions Juridiques, mise à jour Tec. Pratique officiers municipaux	71,69	
⊕	Les Produits ind. J.-P. Côté, 1 881 litres à .48 + transport.....	1 124,80	
⊕	Macpek, pièce camion Mack	19,94	
⊕	Martin Ford inc., pieces camion Ford 10 roues	451,67	
⊕	Martin Simard Transport, (839,20 m ³ à .852) voyage neige	822,43	
⊕	Martineau Express, transport colis.....	13,35	
⊕	Mines Seleine, gros sel en vrac	1 182,97	
⊕	Motion Canada, pièce niveleuse (valve)	655,96	
⊕	Pagenet, location téléavertisseur	433,55	
⊕	Pétrole Montmagny, huile véhicule	609,28	
⊕	Pétroles JMB inc. :		
⊕	Huile chauffage 595,4 litres à 0,609 Garage	417,08	
⊕	Diesel 5 827,50 litres à .839/litre.....	5 623,87	
⊕	Huile chauffage 1 055,5 litres à 0,5999 M. Paroisse	728,32	
⊕	Huile chauffage 1 054,1 litres à 0,5999 Garage	713,57	
⊕	Diesel 8 301,8 litres à 0,8190	7 776,56	15 259,40
⊕	Philiat Blais & Fils enr. :		
⊕	Transport sel en vrac.....	204,45	
⊕	2 400 m ³ transport de neige à 0,852/m ³	2 352,04	
⊕	Transport sable et sel (2 hres à 62\$/hre).....	142,63	2 699,12
⊕	Pièces d'auto GGM, pièces machinerie	388,59	
⊕	Pneus André Ouellet :		
⊕	Rechaper pneu Ford 10 roues	115,03	
⊕	Réparations pneu souffleur	160,23	275,26
⊕	Postes Canada :		
⊕	Envoi journal l'Écho février 2006	91,01	
⊕	Envoi lettre recommandée	8,06	
⊕	Envoi journal l'Écho (extérieur).....	12,54	111,61
⊕	Promoto :		
⊕	Pièce assainissement.....	51,76	
⊕	Pièces motoneige	24,12	75,88
⊕	Propane GRG inc., propane caserne incendie.....	1 028,55	
⊕	Receveur général du Canada, licence radios.....	475,00	
⊕	Roch Blouin inc., pièce souffleur.....	243,14	
⊕	Soc. Ass. automobile, immatriculations véhicules :		
⊕	Service incendie.....	1 204,00	
⊕	Voirie	2 600,00	
⊕	Déneigement.....	3 295,00	7 099,00
⊕	Soc. Coop. Agr. Riv. du Sud, matériel divers :		
⊕	Maison de la Paroisse	20,51	
⊕	Pavillon Bédard	182,74	
⊕	Boîte aux lettres	51,05	
⊕	Service incendie.....	688,45	
⊕	Voirie	80,02	1 022,77
⊕	Stéréo Plus, carte Telus	62,12	
⊕	Thibault Montmagny, location camion GMC Sierra	431,34	
⊕	Transport Gilmyr, transport asphalte froide.....	173,19	
⊕	Ultra Dépanneur, essence :		
⊕	Voirie	1 471,60	
⊕	Service incendie.....	64,42	

Motoneige (ass.)	23,48	1 559,50
Unibéton :		
10,82 t.m. à 5,25/t.m. criblure de pierre	74,69	
202,80 t.m. à 13,70/t.m. sable et sel 12%.....	3 230,80	
27,02 t.m. à 9,95/t.m. matériau granulaire + surcharge.....	329,44	3 634,93
Wolsey, 106 x 22,7 kg à 7,50\$ asphalte froide.....		914,45
TOTAL :		508 392,54

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

HONORAIRES PROFESSIONNELS DE BPR GROUPE-CONSEIL

Le directeur général présente au Conseil municipal des honoraires professionnels de BPR Groupe-Conseil qu'il a en main et qui n'ont pas encore été payés. Évidemment, ces comptes concernent la mise aux normes des installations pour l'eau potable. Voici l'énumération de chacun de ceux-ci :

BPR Groupe-Conseil		
Période se terminant le 2005-12-17		32 416,46\$ taxes incluses
Ce compte vous est présenté pour la 3 ^e fois		
BPR Groupe-Conseil		
Période se terminant le 2006-02-04		14 935,23\$ taxes incluses
Ce compte vous est présenté pour la 1 ^{re} fois		
TOTAL :		47 351,69\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer le compte d'honoraires de trente-deux mille quatre cent seize dollars et quarante-six sous (32 416,46\$) taxes incluses, à BPR Groupe Conseil pour la mise aux normes des installations d'eau potable;

QUE le compte d'honoraires de 14 935,23\$ soit représenté dans le cadre d'une autre séance pour fin d'acceptation.

SUBVENTION DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES (À TITRE INFORMATIF)

Le ministère des Affaires naturelles et de la Faune, relativement au projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution, fait parvenir à la Municipalité une subvention de 19 842\$.

Cette aide financière est accordée dans le cadre du Programme gouvernemental d'enfouissement des réseaux câblés de distribution sur un site patrimonial, culturel et touristique.

Cette subvention vient fermer le dossier du site institutionnel.

Afin d'avoir un portrait définitif des coûts totaux des travaux sur le site institutionnel, le directeur général a remis aux élus un tableau où l'on peut voir toutes les sources de revenus et toutes les dépenses échelonnées sur une période de 5 ans.

SOUSSION POUR CAMION SIERRA 1996

La Municipalité a mis en vente son camion GMC de marque Sierra 1996 dans son édition de février du journal local «L'Écho de St-François».

Les intéressés avaient jusqu'au 15 février 2006 à 16 h 30 pour déposer leur soumission au bureau municipal.

Voici le résultat :

Une seule soumission a été déposée et elle provient de monsieur Marc-André Bonneau. Il fait une offre d'achat de 450\$ pour ledit camion.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réналd Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre d'achat au montant de quatre cent cinquante dollars (450\$) taxes incluses de monsieur Marc-André Bonneau pour le camion GMC de marque Sierra 1996.

SERVICE DU FINANCEMENT MUNICIPAL

À la séance du 6 février dernier, il y a eu annulation par résolution (n° 032-2006) d'un solde résiduaire de l'ordre de 342 468\$ et ce, afin de ne pas gonfler indûment la dette de la Municipalité.

Le service du financement municipal, à la réception de cette résolution, est entré en contact avec le directeur général. C'était pour l'aviser qu'il devait se servir, dans une telle situation, de leur modèle de résolution.

Le service du financement municipal a acheminé par voie de télécopieur ledit modèle de résolution dont il faut se servir.

Avant d'adopter cette nouvelle résolution, il faudrait annuler celle adoptée à la séance régulière du 6 février dernier (n° 032-2006).

CONSIDÉRANT QUE le service du financement municipal à Québec préfère qu'on utilise leur modèle de résolution quand vient le temps d'annuler un solde résiduaire d'un règlement d'emprunt non utilisé;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal décide d'annuler la résolution N° 032-2006 qui avait été adoptée à la séance régulière du 6 février 2006 pour la remplacer par la suivante :

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a entièrement réalisé l'objet du règlement N° 194-2003 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 594 064\$;

ATTENDU QU'une partie du montant de l'emprunt, soit la somme de 297 032\$ a été financée de façon permanente;

ATTENDU QUE pour payer une partie du coût des travaux, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désire approprier la subvention versée par Infrastructures-Québec au montant de 297 032\$;

ATTENDU QU'il existe un solde de 342 468\$ non contracté du montant de l'emprunt approuvé par la ministre des Affaires municipales et des Régions qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt N° 194-2003 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt et y préciser son financement.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le montant de la dépense du règlement N° 194-2003 soit réduit de 639 500\$ à 594 064\$;

QUE le montant de l'emprunt du règlement N° 194-2003 soit réduit de 594 064\$ à 297 032\$;

QUE pour payer une partie de la dépense prévue au règlement N° 194-2003, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud approprie la subvention versée par Infrastructures-Québec selon les conditions prévues au protocole d'entente, signé le 29 janvier 2004 pour Infrastructures-Québec et le 2 février 2004 pour la Municipalité, joint en annexe;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise à la ministre des Affaires

municipales et des Régions.

DÉCOMPTE PROGRESSIF DE WILFRID ALLEN

Le décompte progressif no 7 couvrant les travaux exécutés par l'entrepreneur «La Cie Wilfrid Allen ltée» en date du 31 janvier 2006 vous est représenté.

Le montant total à payer est de 401 299,46\$ (taxes et retenues incluses).

BPR Groupe-Conseil en recommande le paiement.

Est-ce que le Conseil autorise le directeur général à payer ce septième décompte progressif à l'entrepreneur?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer le septième décompte progressif au montant de quatre cent un mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et quarante-six sous (401 299,46\$) taxes et retenues incluses, à la compagnie Wilfrid Allen ltée pour des travaux de mise aux normes des installations de production d'eau potable;

QUE ce décompte progressif no 7 soit payé par mode d'acceptation bancaire chez Desjardins.

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Actuellement, la Municipalité reconnaît la zone à risque suivante :

Précolaire : chemin St-François Ouest, n^{os} 718 à 738

Primaire : chemin St-François Ouest, n^{os} 718 à 868

La présente a pour but de connaître la position de la Municipalité pour l'année scolaire 2006-2007.

Est-ce que la Municipalité va continuer à défrayer les coûts en regard de l'utilisation des places disponibles pour les parents qui ont des enfants situés dans cette zone à risque? L'année dernière, ça a coûté la somme de 155,28\$ taxes incluses à la Municipalité.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de reconnaître pour l'année scolaire 2006-2007 la zone à risque suivante concernant le transport scolaire «chemin St-François Ouest, n^{os} 718 à 868»;

QU'elle accepte également de défrayer les coûts de transport des enfants qui sont situés dans cette zone à risque.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ POUR 2005

Une copie des états financiers de la Municipalité pour l'année 2005 est remise à chacun des élus pour fin d'approbation.

Le vérificateur, monsieur Yves Lachance, suivant le mandat qui lui a été confié, exprime une opinion sur les états financiers de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005.

Les revenus de l'exercice 2005 sont de un million sept cent soixante et un mille neuf cent cinq dollars (1 761 905\$). Les dépenses de fonctionnement sont de un million cinq cent soixante-huit mille sept cent trente dollars (1 568 730\$).

Les activités financières sont :

- Remboursement de 183 562,00\$

Le déficit des activités financières avant affectations se chiffre à trente-cinq mille cinq cent vingt-huit dollars (35 528\$).

La Municipalité a affecté cent mille dollars (100 000\$) de son surplus accumulé de telle sorte

que le surplus d'opération pour l'année 2005 est de l'ordre de soixante-quatre mille quatre cent soixante-douze dollars (64 472\$).

Les immobilisations au 31 décembre 2005 sont de quatorze millions six cent soixante-douze mille cinq cent trente-deux dollars (14 672 532\$).

La dette à long terme s'élève à trois millions cent trente et un mille neuf cent quatre-vingt-six dollars (3 131 986\$). La répartition de la dette à long terme s'établit de la façon suivante:

- Gouvernements du Québec et du Canada 1 504 552\$
- Partie à la charge des contribuables :
 - une partie de la municipalité 1 396 909\$
 - ensemble de la municipalité 230 525\$

Le fond de roulement de la Municipalité est de 100 000\$ et aucune somme n'est engagée en ce moment.

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, se terminant le 31 décembre 2005, est préparé et soumis par monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc, vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la Municipalité et de ses nombreux services;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2005, tel que préparé par le vérificateur monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc;

QU'une copie du rapport de statistiques soit transmise à la Direction générale du ministère des Affaires municipales et des Régions.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DES LOISIRS POUR 2005

Une copie des états financiers pour l'année 2005 concernant les Loisirs St-François de Montmagny inc. est remise à chacun des élus.

Les revenus sont les suivants :

	2005	2006
Centre des Loisirs	35 919	39 529
Piscine	4 643	4 208
Contribution municipale	93 000	83 000
Divers	3 834	11 787
Total des revenus	137 396\$	138 524\$

Les dépenses sont les suivantes :

	2005	2006
Centre des Loisirs	88 240	85 020
Administration	1 775	4 010
Piscine	9 957	12 483
Terrain de jeux et patinoire	29 157	27 121
Terrain multi-sports	--	25 878
Total des dépenses	129 129	154 512

Excédant des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)		
avant amortissement	8 267	(15 988)
Amortissement	(10 049)	(10 049)
Excédant des dépenses sur les revenus après amortissement	(1 782\$)	(26 037\$)

Donc, l'excédent des revenus sur les dépenses avant amortissement est de :

Pour 2005 : **8 267\$**

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2005 de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.» est préparé et soumis par monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc, vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte le rapport financier de «Les loisirs St-François de Montmagny inc.» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2005, tel que préparé et soumis par le vérificateur monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc.;

QU'une copie de ces états financiers soit remise aux administrateurs siégeant sur le Conseil des Loisirs afin qu'à leur tour, ils puissent les adopter.

HONORAIRES PROFESSIONNELS DE L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Monsieur Claude Arsenaault, arpenteur-géomètre, fait parvenir ses honoraires professionnels finaux dans le dossier de l'eau potable.

Voici une brève description du travail exécuté par l'arpenteur.

Rang du Coteau Sud :

- Plan de cadastre
- Avis de dépôt au cadastre
- Facture du cadastre

Usine de traitement et lit de séchage :

- Plan de cadastre
- Avis de dépôt
- Facture du cadastre
- Servitude
- Certificat de piquetage

Poste de chloration :

- Procès-verbal de bornage
- Inscription du bornage

Le coût total de ces honoraires professionnels s'élève à : 4 304,11\$ taxes incluses.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer les honoraires professionnels à monsieur Claude Arsenault, arpenteur-géomètre, pour tous les travaux énumérés dans l'avant-propos et qui totalisent un montant de quatre mille trois cent quatre dollars et onze sous (4 304,11\$) taxes incluses et qui sont directement reliés aux travaux de mise aux normes de nos installations d'eau potable.

BUDGET 2006 DE L'O.M.H. DE SAINT-FRANÇOIS

Voici le budget 2006 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud :

	2006	2005
REVENUS	140 115\$	143 063\$
DÉPENSES		
Administration	20 854	11 568
Conciergerie-entretien	25 372	35 753
Énergie – taxes – assurances	86 352	89 072
Remplacement – amélioration	20 000	145 000
Financement	85 120	85 182
Service à la clientèle	17 946	8 110
	255 644\$	374 685\$
DÉFICIT	115 529\$	231 622\$
PARTAGE DÉFICIT		
SHQ	103 976\$	208 460\$
Municipalité	11 553\$	23 162\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget 2006 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

MRC DE MONTMAGNY

Conformément aux articles 678.0.2.1 et suivants du Code municipal, la MRC de Montmagny déclare sa compétence à l'égard des 14 municipalités de son territoire dans le domaine suivant :

«Gestion des eaux usées pour les bâtiments isolés non raccordés à un réseau d'égout et plus spécifiquement par la collecte, le transport et le traitement des eaux usées.»

Une copie de la résolution adoptée par la MRC est remise à chacun des élus.

Maintenant que la MRC de Montmagny a déclaré sa compétence à l'égard des 14 municipalités de son territoire, il faut que chaque municipalité, par voie de résolution, lui reconnaisse cette compétence en matière de gestion des eaux usées pour les bâtiments isolés non raccordés à un réseau d'égout.

CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a déclaré son intention d'acquérir compétence en vertu de l'article 678.0.2.1 du Code municipal et qu'elle désire plus précisément acquérir compétence pour la gestion des eaux usées pour les bâtiments isolés non raccordés à un réseau d'égout plus spécifiquement pour la collecte, le transport et le traitement des eaux usées pour l'ensemble des municipalités de son territoire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud juge

nécessaire également d'offrir ce service aux citoyens de son territoire sachant les obligations dévolues aux municipalités par le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8) dont l'émission de permis pour l'implantation de systèmes de traitement (art.4), le respects des fréquences de vidange (art.13) et la vérification de la conformité environnementale des installations (art.3) ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud prend acte de la résolution 2006-02-07 de la MRC de Montmagny, laquelle annonce l'intention de cette dernière d'acquérir compétence en matière de gestion des eaux usées pour les bâtiments isolés non raccordés à un réseau d'égout plus spécifiquement pour la collecte, le transport et le traitement des eaux usées pour l'ensemble des quatorze municipalités de son territoire, sans droit de retrait de la part des municipalités locales conformément aux dispositions de la Loi.

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est informée que les principales modalités administratives et financières à intervenir, dans un règlement qui sera adopté par la MRC de Montmagny à cet effet dans les prochains mois, conformément à l'article 678.0.2.7 C.M., soient les suivantes :

- Formation d'un comité de gestion et définition de son rôle, de ses mandats et responsabilités ;
- Formule de répartition des immobilisations si nécessaires ;
- Formule de répartition des dépenses d'opérations (UFE (Unité de fosses équivalentes basée sur une occupation permanente alors qu'une occupation saisonnière donne une fraction de cette unité) sera la méthode de tarification auprès des municipalités) ;
- Détermination des quotes-parts selon listes confectionnées par la MRC et approuvées par les municipalités au plus tard le 30 octobre de chaque année ;
- Quotes-parts seront facturables en même temps que les autres quotes-parts déjà établies par la MRC ;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à la MRC de Montmagny.

PREMIERS RÉPONDANTS

Les premiers répondants signalent que depuis que des boîtes postales communautaires ont été installées sur le chemin St-François Ouest et le chemin St-François Est, il leur est difficile de repérer l'adresse civique de la résidence concernée lors d'un appel d'urgence. Ils aimeraient que les propriétaires concernés apposent leurs numéros civiques à proximité du chemin principal afin que les intervenants puissent les localiser rapidement.

Chaque minute est importante lors d'une intervention. Aussi, faudrait-il remédier à cette situation. Qu'est-ce que le Conseil en pense?

Le Conseil municipal veut que le service incendie fournisse les noms au directeur de tous les propriétaires qui sont dans cette situation. Après quoi, le directeur enverra à chacun une lettre leur expliquant la situation et leur demandant d'apporter un correctif le plus tôt possible.

RÉSOLUTION D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANIMATEUR EN LOISIRS

Le Conseil d'administration de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.» se penche depuis quelques mois sur la possibilité d'engager un animateur en Loisirs à l'année. D'ailleurs, le Conseil municipal est saisi de cette approche depuis l'année dernière.

Bien des démarches ont été entreprises depuis comme, par exemple :

- rencontres avec des représentants d'autres municipalités
- rencontre avec les organismes de la place

- rencontre avec un animateur en loisirs

Aussi, des représentants du c.a. des loisirs viennent faire un compte rendu de leur démarche. Également, ils aimeraient obtenir une résolution d'appui du Conseil municipal pour obtenir une aide financière qui serait prise à même le programme du pacte rural.

Est-ce que le Conseil dit oui à cette demande?

CONSIDÉRANT QUE les bénévoles au sein du Conseil d'administration de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.» commencent à ressentir un certain essoufflement;

CONSIDÉRANT QUE les infrastructures en place aux Loisirs St-François de Montmagny inc. sont sous utilisées;

CONSIDÉRANT QU'il y a un manque d'organisation flagrant dans bien des disciplines;

CONSIDÉRANT QUE le potentiel est là et qu'il ne reste qu'à l'exploiter;

CONSIDÉRANT QU'il y a un bon noyau de jeunes à St-François et qu'il faut s'en occuper en organisant des activités adaptées à leurs goûts;

CONSIDÉRANT QU'il serait très intéressant de développer une synergie entre les différents comités et organismes déjà existants au sein des Loisirs St-François de Montmagny inc.;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

ADOPTÉ par monsieur Gaston Garant,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord à l'idée que Les Loisirs St-François de Montmagny inc. engage un animateur en loisirs pour une période de 104 semaines à compter de mai 2006.

QUE la personne retenue dynamise les loisirs et instaure des activités nouvelles;

QUE la personne engagée identifie de nouvelles sources de financement;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est consentante à verser la somme de neuf mille dollars (9 000\$) aux Loisirs St-François de Montmagny inc., à même son pacte rural, pour justement aider à financer l'emploi de cette nouvelle ressource humaine pour les 104 premières semaines;

QUE le projet d'animateur de loisirs municipaux soit présenté au comité du pacte rural pour examen et approbation et qu'une réponse nous parvienne dans les meilleurs délais.

FÊTE DE LA PÊCHE

Depuis 4 ans, la Municipalité tient une fin de semaine de pêche à la rivière Morigeau. Cette activité est très prisée par les pêcheurs et les commentaires reçus sont très positifs.

La MRC de Montmagny chemine le dossier et demande si la Municipalité de Saint-François est prête à tenir, en 2006, une autre fin de semaine de pêche.

La contribution financière de la Municipalité pour obtenir l'activité s'élève à 1 000\$.

CONSIDÉRANT QUE la fin de semaine de la pêche connaît un vif succès depuis ses débuts;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reçoit beaucoup de commentaires positifs par rapport à cette activité;

CONSIDÉRANT QUE la pêche est une activité conviviale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour déboursier la somme de mille dollars (1 000\$) pour une fin de semaine de pêche à la rivière Morigeau en 2006;

QUE l'activité se tienne les 10 et 11 juin prochain;

QUE les truites soient mises à l'eau samedi le 10 juin et pas avant, et ce afin que ce soit équitable pour tous les pêcheurs.

PRÉSENTATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 8 DE WILFRID ALLEN

Le directeur présente aux élus le décompte progressif n° 8 de l'entrepreneur Wilfrid Allen pour la mise aux normes de nos installations d'eau potable.

Le décompte est arrivé au bureau municipal le 6 mars. Aussi, le directeur en remet une copie à chacun des élus pour qu'ils puissent bien à leur tour l'examiner. Le montant de ce décompte n° 8 s'élève à 509 613,98\$ taxes et retenues incluses.

Avant de l'accepter, le Conseil municipal se garde un petit laps de temps pour l'examiner soigneusement. Il sera plus à même de dire s'il l'accepte ou pas à la prochaine séance régulière.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme
ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à vingt heures et cinquante-cinq minutes.

Adopté unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.



La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud recherche:

Animateur(trice) en loisirs

Poste à temps plein

Mandat: Sous l'autorité du comité des loisirs et du directeur général, vous serez principalement responsable de développer, planifier, organiser et surtout animer les activités de loisirs de la municipalité.

Exigences:

- ▷ Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'intervention en loisirs ou tout autre équivalence jugée pertinente sera considérée.
- ▷ Bonne connaissance des logiciels couramment utilisés dans le domaine des loisirs.
- ▷ Bonne connaissance de la langue française
- ▷ Fournir son véhicule dans le cadre de ses fonctions.
- ▷ Être disponible de jour, de soir et de fin de semaine.

Horaire de travail: La semaine régulière est de quarante (40) heures par semaine selon un horaire variable.

Date de début: Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir sa candidature avant le 7 avril 2006 à 16 heures, à l'attention de:

Yves Laflamme, directeur général
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
534, ch. St-François Ouest
St-François (Québec) G0R 3A0
Télécopieur: (418) 259-2056
Courriel: munist-frs@globetrotter.net

* Seules les candidatures retenues seront contactées.

Service d'entretien ménager

Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée. J'offre mes services pour l'entretien ménager ou autres travaux domestiques. Line Thibodeau, 259-2731.

Offre de service pour garder vos enfants

Je possède mon cours de gardien averti. Je suis disponible au besoin. J'ai 12 ans 1/2. Virginie Coulombe, 259-2731.

Service de garde Les Petits lucioles

1 place de disponible à temps plein à la garderie Les petits lucioles. Ouverture dès 6h45 jusqu'à 17h15. Cours R.C.R., terrain clôturé situé dans les rues neuves. Prix compétitif avec reçu fourni. Information : Sylvie Simard, 259-2903

Théberge aération

Le printemps étant déjà arrivé, il est déjà temps de penser à votre gazon.

Pour vos travaux d'aération, de déchaumage ou de tonte. Informez-vous au 259-2769 et demandez Stéphane. 2fs

Alcooliques Anonymes

Si tu as un problème avec l'alcool, Alcooliques Anonymes pourrait t'aider. Blaise : 259-7040

O bonsoins

Pierre Martin
PHARMACIEN

542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

Vos ordonnances ont des limites!

Ça vous rappelle quelque chose?

«Je sais que mon ordonnance n'est plus renouvelable, mais j'ai oublié de prendre rendez-vous avec mon médecin. Pouvez-vous me dépanner? J'ai vraiment besoin de mon médicament!»

Le pharmacien doit respecter des normes professionnelles...

Votre pharmacien est l'expert des médicaments et un précieux collaborateur de votre médecin. Comme il n'a pas le pouvoir de prescrire des médicaments (à l'exception de la pilule du lendemain) et qu'il a des normes professionnelles sévères à respecter, il ne peut que très rarement vous «dépanner». Et là encore, tout dépend du médicament prescrit et des circonstances.

Le renouvellement de votre ordonnance, voyez-y!

Trucs pour éviter de vous retrouver dans l'embarras.

- Si votre ordonnance est, par exemple, d'une durée de 12 mois, prenez rendez-vous avec votre médecin dès le 8^e renouvellement.
- En cas d'oubli, téléphonez à votre médecin à l'échéance de votre ordonnance. Transmettez-lui les coordonnées de votre pharmacie, et il s'occupera de renouveler temporairement votre ordonnance d'ici à ce qu'il vous voit en consultation.

Comme professionnel de la santé, votre pharmacien vous prévient lorsque votre ordonnance est sur le point d'arriver à échéance. À partir de là, il est de votre responsabilité de la faire renouveler par votre médecin.

C'est votre santé que nous désirons traiter.

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

LUNDI, JEUDI: 9H À MIDI • 13H À 17H • 19 À 21H
MAR., MER., VEN.: 9H À MIDI • 13H À 17H • FERMÉE

LIVRAISON GRATUITE

www.lettragedc.com



884-4370

*MACHINERIES *VÉHICULES *COMMERCES
*PANCARTES DE FERME *AIRBRUSH
*DESSINS

Ceci
n'est pas
une simple
convocation



C'est une invitation à venir exercer votre droit de parole lors de l'assemblée générale annuelle de votre caisse

**INVITATION
À
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE**

Les membres dirigeants et le personnel de la **Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud** invitent les membres à son assemblée générale annuelle qui se tiendra

Date : Mercredi, 19 avril 2006
Heure : 20 heures
Endroit : École de Saint-Pierre

Venez prendre connaissance des excellents résultats financiers de votre caisse !

Des prix de présence seront remis sur place et un goûter sera servi après l'assemblée.



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud

Conjuguer avoirs et êtres